

Zaventem, le 3 mai 2019

Exécution de l'accord sectoriel ... Etat des lieux après un mois de travail de vos mandataires SLFP Police

A l'issue de la réunion du Comité de négociation du 3 avril, nous vous annonçons qu'interrogé sur l'état des lieux de ce dossier MEGA important pour tous les membres du personnel du secteur policier, le ministre de l'Intérieur nous avait répondu que le ministre du Budget avait demandé une analyse complémentaire au ministre des Pensions concernant l'impact sur l'impact à l'égard du budget des pensions.

Il faut remarquer que deux Cabinets avaient été saisis du dossier dans le cadre de leurs compétences propres depuis ... novembre 2018 et ont tardé à donner leurs avis respectifs. Mais ces avis sont enfin produits depuis quelques jours.

En conséquence, le ministre de l'Intérieur prend ses responsabilités et présentera - en le défendant - le volet « corrections barémiques » et le reste de l'accord sectoriel pour validation définitive au Conseil des ministres de vendredi 10 mai.

Nous savons que le Premier ministre, autant que le ministre de l'Intérieur, attache une très grande importance à l'exécution correcte de l'entièreté de cet accord sectoriel.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

